

Etaient présents : M. TRUJILLO, Maire,
Me BORRUECO

Mrs. DEMAY, PREVOT, LAVALARD, ROUGRAFF,

Absents et excusés : Mes MACEL, JAMINON, LEGER. M. LOTELLIER

Contrat des agents de la commune

- Me VETTER Laurence : Renouvellement de son CDD d'Agent d'entretien, pour une durée d'un an à compter du 08/07/2017, dans les mêmes conditions (6h hebdomadaires : suffisantes à ce jour).
- M. FOURNIER Dominique : Nommé Adjoint Technique Territorial stagiaire au 01/06/2017, avec avancement d'échelon au 11/08/2017.
- Me. LE ROUX Séverine : En attente de la décision du Comité Technique du CDG 80, pour rédiger la délibération correspondant à une durée hebdomadaire de travail de 12h. (réalisées depuis le 1^{er} juin 2017 par nécessité pour la tenue du secrétariat de mairie et rémunérées en partie en heures complémentaires).

Travaux 2018. Subventions - Prêt

Deux grands projets dont le montage des dossiers de financement est en cours et présenté en séance.

- **Projet de voirie** : Réalisation d'un fossé de drainage sur la RD 45, rue de Roisel (assainissement, sécurisation, embellissement de la zone).
 - Montant total de l'opération (non définitif): 61216€ HT, 73459€ TTC
 - Subventions : de l'état DETR 12243€ (20% du montant HT)
du Conseil Départemental 10000€
du Fond de Concours du 1^{er} parc éolien 20608€
 - Fonds propres 18365

Autofinancement de 30% exigé pour prétendre aux subventions. Le financement en fonds propres ou par prêt est à étudier, tout en tenant compte qu'un prêt arrive à échéance en 2018, que la fiscalité du 1^{er} parc éolien s'élève à 25255€ et que les mesures compensatoires de ce parc sont de l'ordre de 96000€.

Le conseil municipal délibère à l'unanimité sur l'approbation du projet, la sollicitation de l'accompagnement financier de l'état et du département, l'adoption du plan de financement proposé et autorise M. le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'établissement de la convention entre la commune et le département.

- **Projet d'éclairage public** : Remplacement de toutes les lanternes existantes par des lanternes LED (équipement déjà réalisé sur le Hameau de Fléchin).
Le projet n'étant pas éligible au titre de subventions de l'état, il est proposé et accepté à l'unanimité de **faire financer l'opération, d'un coût total de 38000€ TTC (32000€ HT) par le fond de concours du 1^{er} projet éolien.**
Le Conseil charge M. le Maire de présenter ce montage financier auprès de la Société d'exploitation.

Etude de la « Proposition Relooking » de l'Ecole maternelle

Présentation du devis proposé à l'ensemble des écoles du RPI, par la société « Free Squad », pour la réalisation de fresque murales à thème (5m90 à 6m30, entre 590€ et 630€) et de maquettes sport (160 à 200€ l'unité).

Les maquettes sport retiennent l'attention des membres présents, qui souhaite consulter Me BERGER Directrice de l'école sur ses besoins réels en terme d'aménagement et propose de remettre ce sujet à l'ordre du jour d'une prochaine séance.

Choix du photocopieur de l'école

Après examen de 3 devis, il est décidé d'investir un copieur Brother MFC-8520DN distribué par Péronne Bureau pour un coût de 479€ HT (à ajouter aux investissements 2017 de la commune).

Réunion de préparation du Rassemblement de Véhicules anciens

2018

Fixée au Vendredi 13 octobre 2017 à 19h30 à la Salle multifonction, cette réunion a pour but d'examiner la faisabilité du projet. Y seront invités les représentants des communes voisines ainsi que leurs associations respectives et l'association des « Amis de Quivières ».

Informations et questions diverses

- Réalisation à partir du 20/09/2017, de **3 piézomètres dans le cadre du 2^{ème} projet éolien sur la commune**, permettant de lever ou non les restrictions émises pour la pose de 3 éoliennes.
- **Projet de création d'une nouvelle association sur Bernes** présentée à M. le Maire, qui s'est chargé de faire respecter le cadre légal d'une association et de demander de ne pas empiéter sur les activités de l'Amicale des Anciens élèves de Bernes.
- **Reconduction du Concert « Chants de Noël » par l'ensemble Chœur Crescendo d'Amiens** le 23 décembre 2017 à 18h00, en l'église de la commune. Invitation faite aux communes voisines, il est décidé d'appliquer les tarifs suivants : 10€ l'entrée, 5€ pour les Bernois, gratuit pour les enfants.
- **SDIS 80** : Demande en date du 30/08/2017, de mise en conformité de la signalisation des bornes incendie par une bande jaune de 1m sur le trottoir.
- Réflexion à mener sur le nettoyage des caniveaux de la commune (fil d'eau) soit par investissement dans un matériel de balayage tracté ou par l'établissement d'un contrat de balayage par une société extérieure. Actuellement mobilise beaucoup de temps pour l'employé communal.
- Suite à une question sur le maintien du repas des aînés, M. le Maire confirme sa reconduction courant novembre et demande de trouver un traiteur.

La séance est levée à 21h00.

Pour extrait conforme;
Le Maire, M. Jean TRUJILLO